

## Revue des missions - UTAH

Urbanisme, Territoires et Amélioration de l'Habitat – Réunion du 8 février 2021

### Beaucoup de questions restées sans réponses !

Pour mémoire : Une première réunion avait eu lieu en fin d'année dernière pour poser la démarche générale : [La Revue des missions des ministères MTE-MCT-Mer](#)

Premier champ du pôle ministériel à passer à la moulinette : les missions relatives à l'urbanisme et à l'habitat du BOP 135.

La démarche proposée par l'Administration consiste à identifier un socle de missions qui serait sanctuarisé dans le contexte de suppression de missions et de postes.

**La FSU s'est interrogée sur le statut du document fourni pour la réunion et a rappelé ses demandes d'un état des lieux dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat. Nous l'attendons toujours !**

**Nous avons aussi insisté sur la nécessaire définition d'une méthode reconnue par tou-tes pour travailler sur les missions et les effectifs d'une manière transparente et efficace. Il est également nécessaire de prendre en compte la diversité des situations dans les services déconcentrés. Dans beaucoup de services, pour nombre de missions exercées de fait à minima, voire abandonnées, par manque de moyens, il faudra a contrario augmenter le nombre de postes !**

**Nous avons avant tout porté auprès de la secrétaire générale la souffrance des agent-es, conséquence des répercussions négatives des réformes et suppressions de poste incessantes visant à la destruction du service public de l'habitat.**

### Comment l'Administration justifie-t-elle cette revue des missions ?

S'appuyant sur une réflexion engagée en 2020, la secrétaire générale et la directrice de la DGALN ont exposé leur projet de revue des missions UTAH établi sur la base du projet de transformation de la DGALN, lequel est présenté comme « la raison d'être et la boussole de tous les collaborateurs de la DGALN » !

Si la secrétaire générale concède que ce projet relève d'un « entre-soi » de managers, elle dit vouloir faire participer par la suite tou-tes les agent-es dans les services et s'adapter aux éléments locaux ...

Elle rappelle son objectif de faire des choix pour se dégager des marges de manœuvre, concède que la question des compétences est un vrai sujet (quelles missions pour garder quelles compétences ?) et que la question de l'émiettement des compétences doit être un point de vigilance important.

La directrice de la DGALN considère qu'il s'agit d'un processus de refondation de nos politiques publiques et la secrétaire générale, relayant le cabinet de la ministre, affirme ne pas être dans un pilotage par les délais ; Concernant les effectifs à négocier en interministériel pour le PLF 2022, il conviendra de montrer qu'on est en train d'avancer pour convaincre Bercy ... **Ce n'est pourtant pas ce qui nous avait été dit en décembre 2020 !**

Enfin, il est explicitement dit que les conséquences de cette démarche vont faire traverser une étape difficile aux agent-es, mais que cela est nécessaire pour que tout aille mieux après !

**In fine, au bout de cet échange informel, la secrétaire générale acte la nécessité d'une nouvelle réunion qui devrait traiter du calendrier et de la méthode !**

La FSU note l'ampleur de la fracture entre les discours de bonnes intentions de l'administration, le devenir de missions en régression tel qu'il est posé par la DGALN dans son document écrit et les réalités vécues par les agent-es, dans les services, sur le terrain, par nos interlocuteurs.

Dans le contexte gouvernemental où Bercy mène une danse mortelle pour notre pôle ministériel depuis une décennie, la FSU n'est pas dupe !

Face aux avalanches de réformes de ces dernières années enlevant toute marge de manœuvre aux services dans l'exercice de leurs missions, si la ministre souhaite réellement peser dans les arbitrages gouvernementaux et recouvrer la confiance des agent-es ; **Il va falloir qu'elle démontre la solidité et la crédibilité de sa revue des missions !**

- Voir le document de travail : [revue des missions UTAH – réunion avec les organisations syndicales](#)